



DÉBAT PUBLIC SUR LE PROJET DE PISTE LONGUE À MAYOTTE

Un débat organisé par la Commission Particulière de Débat Public :

La Commission

Anziza MOUSTOIFA
Présidente
Zoubair ALONZO
Martial HENRY
Franck MADJID
Nadira MALECK-BERTRAND
Mohamed MOINDJIE
Jean VAN OOST

Le secrétariat général

Carol DEVELTER
secrétaire générale
Faïza MADI
assistante
Moncef MOUHOUDHOIRE
régisseur

Contact CPDP :

53 immeuble Canopia (au dessus du Mbiwi)
Hauts Vallons 97690 Majicavo Lamir
Tel : 0269 62 54 71 - Fax : 0269 61 31 75
contact@debatpublic-pistelanguemayotte.org
www.debatpublic-pistelanguemayotte.org



POURQUOI ORGANISER UN DEBAT PUBLIC SUR LE PROJET DE PISTE LONGUE ?

- Ce premier débat public organisé à Mayotte sera un moment de réflexion et d'échanges au cours duquel chacun sera encouragé à s'informer, à donner son avis sur un projet d'envergure susceptible d'avoir des impacts sociaux, économiques et environnementaux importants. Ce débat s'inscrit dans la démocratie participative, qui consiste à rendre les citoyens acteurs des décisions concernant leur territoire.
- Au vue du montant du projet, le débat est une obligation légale (prévu dans le Code de l'environnement et le décret ministériel 2002-1275 pour les projets d'extension d'infrastructures aéroportuaires de plus de 100 millions €).

LE CHAMP DU DÉBAT

Le débat porte sur l'**opportunité, les objectifs et caractéristiques du projet.**





LES OBJECTIFS DU DEBAT PUBLIC

- S'informer sur le projet,
- Obtenir des réponses à ses questions
- Exprimer ses observations, questionnements et propositions

Eclairer le maître d'ouvrage par de nouveaux éléments d'appréciation sur les suites à donner au projet

LA PLACE DU DEBAT DANS L'ELABORATION DU PROJET

2009 - 2010	Avant-projet Etat initial de l'environnement Dossier de saisine de la CNDP
2011	Débat public
1^{er} trim 2012	Décision du maître d'ouvrage
2015	Abandon du projet Poursuite du projet Etude d'impact Enquête publique Débat public Etudes techniques Début des travaux





LES MOYENS MIS EN OEUVRE POUR FAVORISER L'EXPRESSION DE TOUS

Des réunions publiques ouvertes à tous :

- Des réunions générales d'ouverture et de clôture.
- Des réunions de proximité dans chacune des 17 communes de l'île, pour s'informer, poser des questions et donner son avis.
- Des réunions thématiques pour approfondir un sujet important pour le débat, en présence d'experts.

Des informations permanentes :

- Un site Internet (debatpublic-piste-longue-mayotte.org à partir du mois de juin) pour s'informer et poser des questions.
- Des communiqués de presse.

Des actions d'information dans des lieux publics avant chaque réunion publique

Des dispositifs de communication variés :

- Spots télé et radio.
- Affiches.
- Journaux du débat.
- Panneaux d'exposition.

Des cahiers d'acteurs pour permettre la diffusion des avis

La CPDP propose aux acteurs qui souhaitent que leur avis soit largement diffusé, de réaliser un cahier d'acteur. Elle propose donc de mettre en forme, faire imprimer et diffuser ces contributions.





LE CALENDRIER DU DEBAT

- Lancement du débat après validation du dossier du projet par la CNDP et après diffusion de l'information sur le projet (6 juin 2011).
- Du 27 juin au 4 novembre, avec une suspension des réunions publiques au mois d'août.
- Rédaction du compte-rendu par la CPDP dans un délai de 2 mois après la clôture du débat.
- Décision du maître d'ouvrage avant début avril 2012.

